

**REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**



**66<sup>EME</sup> SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DES NATIONS UNIES**

-----

**DECLARATION DU PRESIDENT  
DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
SON EXCELLENCE MONSIEUR ALASSANE OUATTARA**

*New York, le 22 septembre 2011*

*A vérifier au prononcé*

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Distingués délégués,  
Mesdames et Messieurs,

**Monsieur le Président,**

Je voudrais, au moment où je prends la parole pour la première fois devant cette auguste assemblée, adresser mes sincères remerciements à la communauté internationale et à tous les pays amis qui ont cru en notre combat pour la démocratie et dont le soutien ne nous à jamais fait défaut tout au long de la douloureuse et éprouvante crise post-électorale que la Côte d'Ivoire a connue.

Permettez-moi ensuite, Monsieur le Président, de vous adresser à la suite des éminentes personnalités qui m'ont précédé, mes chaleureuses félicitations pour votre brillante élection à la présidence de la 66<sup>ème</sup> session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies qui témoigne de la reconnaissance de votre contribution remarquable au rayonnement de notre Organisation et à la promotion de ses idéaux.

Nous vous assurons de la pleine et entière collaboration de notre délégation, pour le bon déroulement de votre mandat pendant l'Assemblée Générale.

Je voudrais également traduire à votre prédécesseur, Son Excellence Monsieur Joseph DEISS, toute mon appréciation et celle de ma délégation pour le travail remarquable accompli et les résultats encourageants enregistrés sous sa présidence.

Je tiens ici, à adresser une mention spéciale au Secrétaire général, Monsieur BAN Ki-moon, pour son engagement déterminé et les efforts consentis sans relâche en faveur de la paix dans le monde. Toutes choses qui lui ont valu d'être reconduit pour un deuxième mandat de cinq (05) ans à la tête de l'Organisation des Nations Unies.

Monsieur le Secrétaire Général, tout en vous réitérant mes chaleureuses félicitations pour votre réélection, je voudrais vous renouveler, au nom du peuple et du Gouvernement ivoiriens, ainsi qu'à mon nom propre, notre profonde gratitude et notre reconnaissance pour la contribution déterminante des Nations Unies et votre implication personnelle pour le règlement de la crise ivoirienne.

**Monsieur le Président,**

Je note avec satisfaction, que pour la première fois, une femme, Madame Dilma ROUSSEF, démocratiquement élue à la tête du Brésil en 2010, ait ouvert avec brio notre débat général.

Le thème retenu par cette session *“Le rôle de la médiation dans le règlement des litiges par des moyens pacifiques”* traduit votre volonté de placer notre Organisation commune au cœur des processus de résolution des crises internationales.

Il interpelle également notre auguste Assemblée sur l'importance de l'une des principales missions assignées à l'ONU, à savoir l'usage et la promotion de la négociation pour la résolution des conflits dont la multiplication et la gravité n'ont cessé de menacer l'équilibre et le progrès de l'humanité, ces dernières années.

La mise en œuvre d'une telle approche dans les relations internationales commande l'implication déterminée et solidaire des Etats membres dans la recherche de solutions négociées aux différends actuels et futurs aux plans sous-régional, régional et international.

A cet égard, je me félicite de l'indépendance du Sud Soudan et de son admission en tant que 193<sup>ème</sup> Etat des Nations Unies.

L'histoire récente des peuples met en exergue les vertus du dialogue et de la négociation dans la résolution des conflits, même les plus complexes, comme en témoignent le démantèlement de l'apartheid et, même si elles sont encore modestes, les avancées enregistrées dans le règlement de la crise israélo-palestinienne.

Ce thème nous interpelle à plus d'un titre car le père de la Nation ivoirienne, le Président Félix HOUPHOUET-BOIGNY, a marqué l'histoire de la Côte d'Ivoire, voire du continent africain, par son approche pragmatique de règlement des conflits par le dialogue. En témoigne Le Prix Félix Houphouët BOIGNY pour la recherche de la paix institué par l'UNESCO qui représente la reconnaissance de la communauté internationale pour ses efforts en faveur de la paix.

C'est donc avec honneur et fierté que je m'engage à inscrire mon action, dans la droite ligne de l'approche promue par cet infatigable apôtre du dialogue et de la Paix.

Dans cette optique, mon pays est entièrement disposé, comme par le passé, à promouvoir sans relâche l'option de la négociation comme solution pour prévenir et régler les conflits et garantir la paix, condition préalable à tout développement économique et social dans le monde.

Monsieur le Président,

La paix tant recherchée, même par les moyens appropriés de la concertation et du dialogue, ne peut être possible sans un développement économique plus équilibré et plus juste de notre monde.

A cet égard, la crise économique et financière qui a secoué le monde trois ans durant et dont les conséquences continuent encore de se faire ressentir, notamment dans les pays en développement, nous interpelle même si la croissance devient de plus en plus perceptible.

Cette tendance à la hausse amorcée depuis 2010, en partie grâce à la performance économique des pays émergents et en développement, doit nécessairement être consolidée si nous voulons prévenir durablement la survenue d'une autre crise.

Toutefois, une forte croissance économique ne suffit pas pour garantir à notre monde la sûreté et la stabilité. Elle doit être nécessairement accompagnée par un accès transparent et équitable à l'emploi, notamment celui des jeunes, à la sécurité et à la justice, si l'on tient à juguler les cycles de violence politique et criminelle.

Il est donc urgent d'adopter un nouveau modèle de développement, bâti autour de la contrainte environnementale, qui assure à la population la satisfaction de ses besoins d'emploi, de sécurité et de justice. Un tel défi ne peut être relevé que de façon solidaire.

**Monsieur le Président,**

Les crises alimentaire, énergétique et environnementale ainsi que les catastrophes naturelles dont la fréquence et la gravité sont exacerbées par le phénomène des changements climatiques montrent combien l'équilibre de l'humanité, en dépit des progrès immenses accomplis dans d'innombrables domaines, reste fragile.

Elles démontrent également combien le destin des peuples du monde est lié, car aucune frontière géographique, raciale ou religieuse ne résiste ni à la survenance, ni aux effets nocifs de ces phénomènes.

Nous devons, dès lors, conscients de nos responsabilités vis-à-vis de nos peuples mais, surtout à l'égard de l'humanité toute entière, combiner nos efforts, dans un cadre multilatéral, pour trouver des solutions novatrices et efficaces face à ces crises et autres catastrophes qui font peser une menace réelle sur la paix et la sécurité internationales.

Je voudrais à cet égard réitérer la compassion du peuple et du Gouvernement ivoiriens aux victimes de catastrophes naturelles, notamment au Japon, dans les Caraïbes et aux Etats Unis. J'ai également une pensée particulière pour les populations de la Corne de l'Afrique qui souffrent gravement de la famine du fait d'une longue sécheresse.

Face à ces drames humanitaires, l'engagement politique de tous les Etats membres de l'ONU est indispensable. Ainsi, ma délégation se félicite des initiatives prises par la communauté internationale, notamment la Présidence française du G20, les Institutions spécialisées des Nations Unies et l'Union Africaine en vue de répondre aux besoins immédiats des populations concernées.

**Monsieur le Président,**

La paix et la sécurité internationales demeurent une source de préoccupation majeure pour notre Organisation, eu égard à la multiplication des conflits armés, des menaces nucléaires, des activités terroristes, de la criminalité transfrontalière, des trafics

humains et de drogue ainsi que des pandémies. Toutes choses qui mettent à mal le développement harmonieux du monde, particulièrement l'Afrique qui, secouée par de nombreux foyers de tension, peine à assurer son développement économique et social, malgré ses énormes potentialités.

L'ONU a un rôle à jouer dans le renforcement de la solidarité internationale indispensable à la recherche de solutions efficaces et appropriées à ces crises.

Cette approche nécessite la mobilisation de ressources suffisantes pour financer la recherche et le développement dans les domaines de l'agriculture vivrière, des énergies renouvelables et du développement durable.

Pour ce faire, une réduction substantielle des fonds consacrés aux dépenses militaires contribuerait à réunir ces ressources. Un tel sacrifice serait hautement salutaire pour la survie de l'humanité.

**Monsieur le Président,**

Conscient de ces crises, mon pays, depuis ma prise de fonction, s'attèle à renforcer la sécurité de son territoire.

Ainsi, des discussions sont en cours de finalisation pour la signature d'accords tripartites avec nos voisins, notamment le Libéria (avec qui l'accord a déjà été signé), le Ghana et la Guinée, d'une part, et avec le Haut Commissariat aux Réfugiés soutenu par les organisations onusiennes de maintien de la paix présentes dans la région.

Ces accords visent à permettre le retour volontaire et rapide des réfugiés ivoiriens dans ces pays frères et prémunir les frontières Ouest et Est contre les mouvements d'hommes armés, les trafics de drogue, de pierres et métaux précieux.

Des négociations sont également engagées avec nos partenaires occidentaux pour faire de la Côte d'Ivoire une plateforme de défense et de sécurité au niveau régional, dans la perspective de la lutte anti-terroriste.

La récente ratification du protocole relatif à l'utilisation des enfants dans les conflits armés s'inscrit dans notre ferme volonté d'user de tous les moyens légaux pour lutter contre la violence et veiller à la sécurité des populations les plus fragiles, notamment les femmes et les enfants.

**Monsieur le Président,**

Le dénouement de la crise sociopolitique survenue en Côte d'Ivoire depuis 2002 marque, par ailleurs, le retour de la démocratie dans mon pays, démocratie fondée sur la promesse d'un Etat de droit, d'une société rassemblée autour d'un idéal commun, dans la paix et dans le respect des droits de l'homme.

C'est pourquoi, le « **Vivre ensemble** » constitue la pierre angulaire de mon programme de gouvernement.

Dès ma prise de fonction, j'ai érigé la réconciliation nationale au rang des priorités avec la création de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation qui a pour

mission de créer les conditions de dialogue entre toutes les couches de la population afin de panser les meurtrissures engendrées par la crise, de reconstituer le tissu social, de restaurer la cohésion nationale et de promouvoir la paix et la justice.

En outre, le Gouvernement, chargé de traduire en actes ce principe cardinal, travaille inlassablement à la relance socio-économique pour la reconstruction de la Côte d'Ivoire.

Ainsi, le Programme Présidentiel d'urgence lancé au mois de mars dernier produit déjà des effets bienfaiteurs sur la vie des populations ivoiriennes, notamment celles de la ville d'Abidjan qui a subi les pillages et autres destructions de biens.

Ce programme porte principalement sur l'amélioration des services sociaux de base, notamment l'eau potable, la santé, l'éducation, l'électricité et la salubrité qui constituent des défis majeurs à relever dans la mise en œuvre des objectifs du millénaire pour le développement.

Monsieur le Président,

L'Organisation des élections législatives avant la fin de cette année permettrait de renforcer la démocratie et la justice sociale en Côte d'Ivoire, avec l'appui et le soutien de l'ONU qui, à travers la résolution 2000 du 27 juillet 2011 du Conseil de sécurité, marque, une fois de plus, sa détermination à accompagner la Côte d'Ivoire jusqu'au terme du processus de sortie de crise tel que prescrit par l'Accord Politique de Ouagadougou.

La crise socio-politique qu'a connue la Côte d'Ivoire ces dix (10) dernières années a mis à mal le développement économique et social du pays.

Mon ambition est de faire de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020-2025 un pays émergent, une nation réconciliée avec elle-même et avec les autres nations. Une Côte d'Ivoire rassemblée autour des valeurs républicaines. Un Etat moderne, respectueux de l'indépendance de la justice, qui luttera contre l'impunité et assurera la promotion du mérite et de la compétence.

En terminant sur cette note d'espoir pour mon pays, je voudrais en appeler à l'implication déterminée et permanente de tous les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies dans la recherche, par le dialogue et la concertation, de solutions collectives adaptées, efficaces et durables pour l'avènement d'un monde meilleur fondé sur un développement plus harmonieux et partagé.

La Côte d'Ivoire, qui, par le passé a été souvent sollicitée pour contribuer à la recherche de solutions pacifiques au règlement des conflits entend renouer avec cette vocation qui lui est naturelle à maints égards car la Côte d'Ivoire est l'ami de tous et l'ennemi de personne.

**Je vous remercie.**